

- 1.- à Nemeye.- Cela ne coïncide pas avec ce que vous m'avez dit; à savoir que vous vous êtes mis à la recherche de vos choses volées le matin; Kagarama déclare que c'est le soir?
- 1.- J'ai été seul le matin, pour m'assurer où me conduiraient les traces des chèvres; le soir avec d'autres hommes j'ai recommencé à suivre les traces pour bien leur montrer que les traces des chèvres conduisaient au boma de BARIYUGUGA.
- Q.- à Nemeye.- Cela me semble étrange que pendant toute la journée vous soyez resté à rien faire, sachant que vous aviez été volé et sachant qui était le voleur?
- R.- Tout le monde est aux champs et j'avais peur de m'y rendre seul; c'est pourquoi j'ai attendu le soir.
- Q.- Cela ne vous dispensait pas d'aller prévenir le sous-chef de la chose et ce après avoir vu que les traces des chèvres vous conduisaient au boma de BARIYUGUGA?
- R.- Je craignais que pendant le temps où j'irais prévenir le sous-chef, BARIYUGUGA en profiterait pour mettre hors de portée les choses volées.
- Q.- En restant chez vous, vous couriez le même risque?
- R.- NEMEYE répète ce qu'il a déclaré ci-dessus.
- Q.- Donc si je vous comprends bien, après avoir été volé, vous n'avez prévenu personne du vol avant le soir du dimanche, soit près de ~~24 heures~~ 12 heures après avoir été volé; qu'avez-vous fait pendant ces 12 heures, n'est-ce pas pas vous qui nourrissant une haine contre Bariyuguga qui avez fait placer la viande de chèvre dans le grenier de Bariyuguga?
- R.- Kagarama et mes amis ont été prévenus du vol le matin; la matinée et l'après-midi je les ai passés à chercher BARIYUGUGA, dans les environs de sa hutte et de sa maison; mais je ne l'ai pas trouvé; mais j'ai oublié de vous dire que très tôt au matin j'allai prévenir le kilongozi de GAKWAVU, le nommé GAETANI, de ce que j'avais été la victime d'un vol; mais à ce moment je ne pus lui dire qui m'avait volé.
- Q.- Donnez-moi la provenance des 170 francs qui vous ont été volés?
- R.- Cela provient de mon commerce de chèvres avec le Congo, tout comme les neuf étouffes; le nommé MULEWGANSHURU m'a cédé son permis de commerce ou plutôt je travaille avec lui et nous partageons les bénéfices.
- Q.- Avez-vous un permis de commerce?
- R.- Non, je n'en ai pas.
- Comparet le chef GAKWAVU, mututisi umunyiginya, fils de Gachinya, doct et de Nyandera, doct, colline Ruhengeri, serment prêté sur Mutarade dire la vérité :
- Q.- Que savez vous au sujet de l'affaire entre Ndeméye et BARIYUGUGA?
- R.- J'étais malade le dimanche matin; lorsqu'on m'amena un volier avec de la viande de chèvre et sa tête; bien que malade je me décidai à l'interroger; il me répondit qu'il n'avait pas volé, que probablement on avait déposé de la viande dans son grenier; mais il accepta de rembourser ce qu'on avait volé à Nemeye, bien que niant qu'il eût volé.
- Q.- Que pensez-vous au sujet de la culpabilité de Bariyuguga?
- R.- Je pense qu'il est coupable : 1° parce que c'est l'habitude des voleurs de ne pas cacher dans leur hutte le produit de leur vol; 2° BIRUSEVA, oncle de BARIYUGUGA, et qui est en même temps le père de Nemeye, m'a déclaré que BARIYUGUGA avait l'habitude de voler et que c'était certainement lui qui avait volé les biens de NEMEYE?

L'audience est suspendue jusqu'aux ~~lundi~~ lendemain le 17 août 1939.

L'O.M.P.D. Vauthier

Ruhengeri



9162